

CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 26 novembre 1951

La séance est ouverte à deux heures et demie.

TRAITÉ DE L'ATLANTIQUE-NORD

CONTRIBUTION DU CANADA À LA DÉFENSE DE L'EUROPE—À PROPOS DE LA DÉCLARATION DU MINISTRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

Le très hon. L.-S. Laurent (premier ministre): Monsieur l'Orateur, avec votre permission, je dois de nouveau parler de la question de privilège qu'a soulevée le chef de l'opposition (M. Drew) mercredi dernier, au sujet d'une déclaration que le ministre de la Défense nationale (M. Claxton) est censé avoir formulée à Rotterdam, selon les dépêches parues dans les journaux. Aujourd'hui, la *Gazette* de Montréal publie en première page les explications suivantes.

M. Claxton n'a mentionné aucun chiffre quant au coût des aéroports. Le chiffre de 100 millions se fonde sur une estimation.

Toronto, le 25 novembre. P.C.: Le chiffre de 100 millions qu'une nouvelle de la *Presse canadienne* expédiée de Rotterdam le 21 novembre attribuait au ministre de la Défense nationale, M. Claxton, au sujet du coût d'aéroports en Europe occidentale, n'était qu'une estimation établie par Douglas How, correspondant attitré de la *Presse canadienne*. Elle se fondait, selon M. How, sur des déclarations antérieures de M. Claxton, d'après lesquelles un aéroport "moderne" coûtait au moins 20 millions de dollars. M. Claxton n'a mentionné aucun chiffre à Rotterdam. Voici le texte du premier câblogramme que M. How a expédié de Rotterdam:

"M. Claxton a annoncé que le Canada défraiera le coût de quatre ou cinq nouveaux aéroports, — qui sera probablement de l'ordre de 100 millions de dollars, — en Europe occidentale destinés à accommoder une division de onze escadrilles d'avions à réaction capable d'assurer l'appui tactique nécessaire à une armée complète.

Puis il y a des parenthèses, et on lit:

(La dépêche fait ensuite mention des remarques de M. Claxton relatives à l'envoi d'armes par le Canada pour équiper d'autres divisions européennes, ainsi qu'à d'autres questions.)

Une fois remaniée et amplifiée en vue de la publication, par le service des câblogrammes de la *Presse canadienne*, la dépêche attribuait les chiffres entre tirets au ministre, ainsi qu'il suit:

Rotterdam (Pays-Bas) le 21 novembre. P.C.—M. Brooke Claxton a annoncé aujourd'hui que le Canada défraiera le coût de quatre ou cinq nouveaux aéroports en Europe occidentale destinés à accommoder une division de onze escadrilles d'avions à réaction capable de fournir l'appui tactique nécessaire à une armée complète.

Il y a ensuite trois ou quatre points de suspension, puis les mots suivants:

Ces aéroports, a-t-il dit, coûteront à peu près cent millions. Lorsque cette nouvelle, entre autres, a fait l'objet d'une controverse à la Chambre, le siège de l'agence a envoyé un message à How lui demandant de confirmer la déclaration selon laquelle le Canada devait faire les frais d'aménagement de ces aéroports et lui demandant si c'est lui ou le ministre qui avait fait le calcul des frais.

Il a répondu que, autant qu'il s'en souvenait, le ministre de la Défense, répondant à une question directe, n'avait laissé subsister aucun doute qu'en définitive le Canada, d'une façon ou d'une autre, paierait pour les aéroports en question. Quant au chiffre de cent millions, toutefois, c'est lui-même qui en avait fait l'estimation, en se fondant sur des déclarations antérieures du ministre au sujet du coût des aéroports.

La morale de tout ceci, c'est peut-être qu'il y a lieu de considérer que, même si ce sont des ministres de la Couronne qui parlent, on peut considérer leurs déclarations aussi dignes de foi que les rapports étoffés ou amplifiés que publient les agences de presse.

A ce propos, le même numéro de la *Gazette* de Montréal publiait son grand éditorial sous le titre "Serviteur du Parlement, même en Hollande." Le premier alinéa se lit ainsi qu'il suit:

Il ne faut pas exagérer l'incident Claxton. Tout le monde commet des erreurs, et quelquefois de vilaines erreurs. Mais l'affaire se serait beaucoup mieux réglée si l'on avait reconnu l'erreur et exprimé des regrets satisfaisants.

On peut, à mon avis, estimer que l'erreur de la *Gazette* est suffisamment reconnue par la publication, dans le même numéro, de l'article que je viens de lire. Il revient à l'auteur de l'article de juger lui-même s'il devrait exprimer des regrets.

M. George A. Drew (chef de l'opposition): Nous avons ici, monsieur l'Orateur, des nouvelles de presse émanant d'agences tout à fait dignes de confiance. Je ferai observer que le premier ministre (M. St-Laurent) est passé complètement à côté du problème fondamental que posait l'éditorial de la *Gazette*, dont il a parlé, et la nouvelle publiée par la *Presse canadienne* après qu'elle eut consulté son reporter, M. How. Il reste qu'en ce qui concerne la question de principe de programme administratif, il importe peu que le montant en cause soit 1 million, 100 millions ou 500 millions. Une lecture attentive de